

Plan Local d'Urbanisme



Servitudes d'Utilité Publique

Type Procédure : Révision
Délibération du : 10/09/2014

Date de mise à jour : 29/05/2015
ref. : Commune de AVESNES-SUR-HELPE
(59036) - Carte Servitudes app.
Sources : Gestionnaire Servitudes
(c) Cadastre / PLO - Dgfu
Email : ddm@avesnes-sur-helpe.fr

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**
D.D.T.M 59

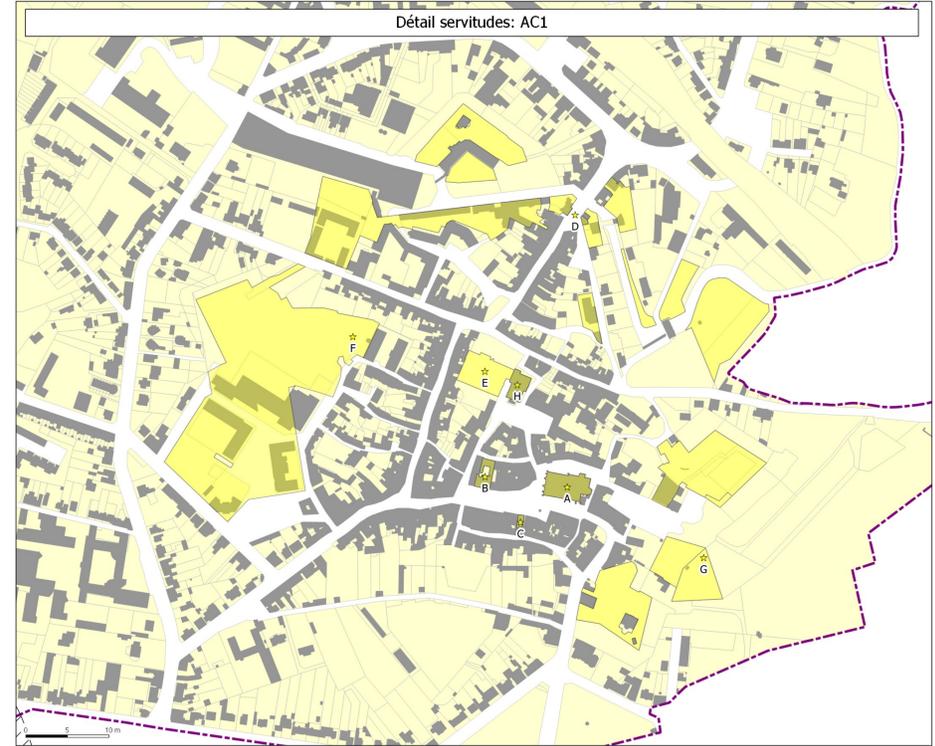
LEGENDE

- Limite communale
- Batiments
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques
Voir ci-contre le détail des servitudes AC1
- AC2 - Protection des Sites Naturels
- EL7 - Alignement
Voir ci-contre le détail des servitudes EL7
- EL11 - Interdiction d'Accès
R.N.2
- T1 - Protection des Lignes Ferroviaires
Ligne : Fives - Hirson
- INT1 - Cimetières civils et militaires
NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
XXXXXX...
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertzien contre les Obstacles



Légende servitudes: EL7

Numero	Nom voirie
01	Rue de Mons
02	Quai de l'Hôpital
03	Rue du Lavoir
04	Rue des Prêts
05	Rue Ste Croix
06	Rue des Grands degrés
07	Place Guillemin
08	Rue Villen
09	Rue Jeanne de Lallaing
10	Rue du 46ème mobile
11	Rue d'Albret
12	Rue de Berry
13	Rue d'Orléans
14	Place du Général Leclerc
15	Rue des Petits Degrés
16	Rue Victor Hugo
17	Rue Léo Lagrange
18	Rue St Louis
19	Rue de Fourmes
20	Rue Bulot
21	Ruelle Tassin
22	Rue Cambrésienne
23	R.D.104
24	R.D.133
25	R.D.951
26	R.N.2



Repere	Nom AC1
A	Eglise Saint-Nicolas
B	Hôtel de ville : peron, façade sud et toiture
C	30 place du Maréchal Leclerc (ancienne place d'armes)
D	Porte de Mons
E	Vestiges du donjon féodal, place Guillemin
F	Vestiges des fortifications
G	Bastion Est des remparts



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-reelles>
Ou contacter directement le gestionnaire.